Troisième prix de thèse du Collège des Economistes de la Santé

Le Collège des Economistes de la Santé a créé, en 2025, un prix de thèse afin d'encourager et de valoriser la recherche de jeunes docteur(e)s ayant soutenu une thèse en économie de la santé au cours des trois dernières années.

D'un montant **de 500 euros**, ce prix distinguera les jeunes chercheuses et chercheurs dont les résultats contribuent significativement à la recherche académique en économie de la santé et le cas échéant, éclairent les politiques publiques de santé en France ou à l'étranger. Le (ou les) lauréat(s) sera (seront) invité(s) à rédiger un court article résumant la thèse de doctorat et ses implications, qui alimentera le blog du Collège des Economistes de la Santé, ainsi qu'une vidéo de 3 minutes, qui sera également déposée sur le site du Collège.

Quelles conditions pour concourir ?

- Être titulaire d'un diplôme de doctorat en économie ou en santé publique – option économie de la santé, tel que défini à l'article L. 612-7 du Code de l'éducation (les thèses d'exercice ne sont pas admises à la candidature) ;
- **Avoir soutenu sa thèse de doctorat en France entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2026**

Processus de sélection

Chaque candidature sera évaluée par au moins deux membres d'un **jury composé d'académiques et d'institutionnels.** Le (ou la) lauréat(e) sera désigné(e) à l'issue d'une séance plénière. Les candidatures seront jugées en fonction de leurs qualités scientifiques, l'originalité du sujet ou de l'approche (théorique ou empirique), et la contribution au débat public.

Composition du jury

Membres institutionnels

- Agnes BOCOGNANO (ONDPS – Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé)
- Gonzague DEBEUGNY (CNAM – Caisse Nationale d'Assurance Maladie)
- Catherine POLLAK (HCAAM – Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie)
- Denis RAYNAUD (IRDES - Institut de Recherche et de Documentation en économie de la santé)
- Delphine ROY (IPP - Institut des Politiques Publiques)
- Marianne TENAND (CNSA – Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

Membres académiques

- Brigitte DORMONT (LEDa-LEGOS, Université Paris Dauphine)
- Magali DUMONTET (EconomiX, Université Paris Nanterre)
- Léontine GOLDZAHL (IESEG School of Management)
- Agnès GRAMAIN (BETA, Université de Loraine)

- Izabela JELOVAC (GATE Lyon-Saint Etienne, CNRS)
- Florence JUSOT (LEDa-LEGOS, Université Paris Dauphine)
- Lise ROCHAIX (PSE et Université Paris 1)
- Anne-Laure SAMSON (LEMMA, Université Paris Panthéon Assas)
- Jonathan SICSIC (LIRAES, Université Paris-Cité)
- Nicolas SIRVEN (EHESP)
- Josselin THUILLIEZ (CREM, CNRS & Université de Rennes)
- Carole TREIBICH (GAEL, Université Grenoble Alpes)
- Yann VIDEAU (ERUDITE, Université Paris Est Créteil)
- Jérôme WITTWER (ISPED, Université de Bordeaux)

Comment concourir ?

Les pièces suivantes sont attendues :

- Un fichier .pdf comprenant la version finale de la thèse, telle que déposée auprès de l'université après la soutenance ;
- Les avis rédigés des rapporteurs de la thèse (également nommés pré-rapports) ;
- Le rapport de soutenance ;
- La copie du diplôme de doctorat ou, à défaut, une attestation de réussite ;
- Une lettre de candidature en français, adressée au jury, d'un maximum de cinq pages dans laquelle le candidat insistera sur la façon dont sa thèse contribue à la recherche académique en économie de la santé et le cas échéant, apporte un éclairage nouveau pour la définition des politiques de santé. Elle comprendra également la liste des publications associées à la thèse.

Ces pièces sont à transmettre **en un seul dossier .zip intitulé NOM_PRENOM en mentionnant l'objet « candidature prix de thèse du CES » au plus tard le 24 janvier 2027,** par voie électronique à l'adresse suivante : prixdethese@ces-asso.org.

Le prix de thèse du Collège des Economistes de la Santé sera remis le 1er avril 2027 à l'Université Paris Cité au cours de la 3ème Journée des Doctorants en Economie de la Santé.